

VILLE DE BATHURST
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave. St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télééc./Fax: (506) 548-0904

eprbath@epribathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

CARAQUET

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télééc./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@epribathurst.ca
www.epr.ca

SHIPPAGAN

183, boul. J.-D. Gauthier
Shippagan, NB E8S 1M8

Tél./Tel.: (506) 336-1200
Télééc./Fax: (506) 336-1209

eprpeninsule@epribathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal City of Bathurst / Ville de Bathurst,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés City of Bathurst / Ville de Bathurst (« la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants City of Bathurst / Ville de Bathurst conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Associés - Partners:

* Denis St-Pierre, FCPA, FCGA
* Gilles Doyveau, CPA, CA
Myrène Haché St-Pierre, CPA, CGA

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR Canada Inc. / An Independent Member Firm of EPR Canada Group Inc.

* *Dénote corporation professionnelle* · *Denotes Professional Corporation*

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
17 avril 2023

VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

3

	Budget Non-audit� (note 19)	2022 Actuel	2021 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	20 650 413 \$	20 650 415 \$	19 330 957 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	1 108 175	1 290 983	1 141 087
Ventes de services, amendes et autres frais	1 160 966	1 941 994	1 354 419
Subventions sans condition	3 618 747	3 723 206	3 682 337
Autres transferts gouvernementaux	8 016	1 376 452	1 715 646
Frais et usagers - Eau et �gouts	6 945 476	6 712 831	6 531 333
Int�r�ts	70 000	164 152	115 317
Gain sur disposition d'actifs	-	10 450	51 403
	33 561 793	35 870 483	33 922 499
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	5 343 870	6 151 003	4 276 441
Services de protection	9 209 422	9 497 328	8 742 909
Services de transport	7 418 006	7 435 850	6 846 240
Services d'hygi�ne	382 250	400 290	397 810
Services de d�veloppement �conomique	1 214 878	1 062 165	1 114 047
Services r�cr�atifs et culturels	4 265 727	4 835 357	4 495 870
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	7 420 245	6 801 300	7 254 904
	35 254 398	36 183 293	33 128 221
Surplus (d�ficit) pour l'ann�e (note 16)	(1 692 605) \$	(312 810)	794 278
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		69 122 070	68 327 792
Exc�dent accumul� � la fin de l'exercice		68 809 260 \$	69 122 070 \$

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

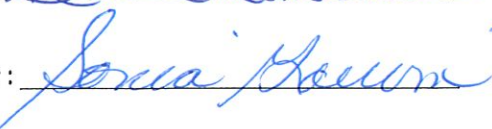
4

	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	2 008 100 \$	3 737 164 \$
Débiteurs		
Général (note 4)	3 021 056	2 055 507
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	630 119	234 863
Emprunts à recevoir	507 886	541 019
	6 167 161	6 568 553
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus	3 287 054	2 182 856
Revenus différés (note 6)	755 164	804 937
Dette à long terme (note 7)	25 134 050	27 120 430
Passif pour congés de maladie cumulés (note 8)	417 045	332 077
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 9)	3 218 940	3 317 950
	32 812 253	33 758 250
DETTE NETTE	(26 645 092)	(27 189 697)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 14)	151 217 306	147 125 364
Amortissement cumulé	56 559 200	51 547 894
	94 658 106	95 577 470
Stock de fournitures	477 665	383 962
Frais payés d'avance	318 581	350 335
	95 454 352	96 311 767
EXCÉDENT ACCUMULÉ	68 809 260 \$	69 122 070 \$

Éventualités (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : 

Trésorier : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

5

	2022	2021
Excédent pour l'année	(312 810) \$	794 278 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 091 942)	(2 545 912)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	10 450	51 403
Amortissement des immobilisations corporelles	5 011 306	5 171 364
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(10 450)	(51 403)
	606 554	3 419 730
Acquisition de stocks de fournitures	(477 665)	(383 962)
Acquisition de frais payés d'avance	(318 581)	(350 335)
Consommation des stocks de fournitures	383 962	428 684
Utilisation des frais payés d'avance	350 335	515 916
	(61 949)	210 303
Diminution de la dette nette	544 605	3 630 033
Dette nette au début de l'exercice	(27 189 697)	(30 819 730)
Dette nette à la fin de l'exercice	(26 645 092) \$	(27 189 697) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

6

	2022	2021
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	(312 810) \$	794 278 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(10 450)	(51 403)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 011 305	5 171 364
Débiteur - Général	(965 549)	21 684
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(395 256)	89 264
Emprunts à recevoir	33 132	59 756
Créditeurs et frais courus	1 104 198	328 455
Revenus différés	(49 774)	(49 113)
Congé de maladie courus	84 968	(58 826)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(99 009)	210 842
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	(61 949)	210 303
Changements dans les fonds de réserve	272 837	(593 305)
	4 611 643	6 133 299
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 091 939)	(2 545 913)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	10 450	51 403
	(4 081 489)	(2 494 510)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	2 021 000	3 032 000
Remboursement de la dette à long terme	(4 007 380)	(5 088 946)
	(1 986 380)	(2 056 946)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 456 226)	1 581 843
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	1 886 570	304 727
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	430 344 \$	1 886 570 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du découvert bancaire.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La municipalité a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1966 et a accédé au statut de Ville le 2 juin 1965 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : "Nous, en tant que Conseil municipal en association avec les employé(e)s, dépenserons nos énergies au bien-être et aux besoins de notre communauté. Nous assurerons des services de qualité de façon respectueuse, coordonnée, efficace et financièrement responsable".

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 16 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 3 décembre 2020.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	8-30 années
Bâtiments	15-70 années
Véhicules	10-15 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Équipement lourd	15-25 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5-10 années
Meubles	15-25 années
Revêtement de route	10-80 années
Éclairage et feux de circulation	15-60 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	40-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2022	2021
Encaisse - affectée	1 577 756 \$	1 850 594 \$
Encaisse - non affectée	430 344	1 886 570
	2 008 100 \$	3 737 164 \$

4. RECEVABLES - GÉNÉRAL

	2022	2021
Fonds de fonctionnement général	1 603 596 \$	694 513 \$
Fonds de services d'eau et d'égouts	1 417 460	1 360 994
	3 021 056 \$	2 055 507 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2022	2021
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	630 119 \$	234 863 \$

6. REVENUS DIFFÉRÉS

	2022	2021
Divers - Matériel dangereux	119 559 \$	107 361 \$
Améliorations locatives à long terme	507 887	541 018
Améliorations locatives prépayées	127 718	156 558
	755 164 \$	804 937 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Déventures :		
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022	- \$	173 000 \$
Série de 1,23 % à 3,70 %, échéant en 2023	133 000	261 000
Série de 1,20 % à 2,50 %, échéant en 2029	1 064 000	1 415 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	720 000	906 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	973 000	1 208 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	1 458 000	1 873 000
Série de 2,05 % à 2,85 %, échéant en 2029	1 125 000	1 281 000
Série de 1,95 % à 2,45 %, échéant en 2029	467 000	537 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	1 183 000	1 381 000
Série de 0,50 % à 1,80 %, échéant en 2030	1 198 000	1 409 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	549 000	609 000
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	692 000	810 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032	680 000	-
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032	166 000	-
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2022	688 000	812 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033	2 770 000	2 979 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en 2034	951 000	1 048 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	323 000	399 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	394 000	468 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	816 000	938 000
Série de 2,05 % à 3,35 %, échéant en 2039	937 000	1 052 000
Série de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039	4 325 000	4 820 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	453 000	532 000
Série de 0,50 % à 1,10 %, échéant en 2025	12 000	16 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	455 000	505 000
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	983 000	1 108 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032	710 000	-
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032	465 000	-
	24 690 000	26 540 000

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2022	2021
Sous-total	24 690 000	24 690 000
Province du Nouveau-Brunswick: Prêt à terme de SCHL, pour une durée de 15 ans, remboursable par versements annuels de 160 468 \$, incluant les intérêts au taux de 4,15 %, échéant en mai 2025.	444 050	580 430
	25 134 050 \$	27 120 430 \$

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2023	4 000 040 \$
2024	3 748 935 \$
2025	3 298 074 \$
2026	3 008 000 \$
2027	2 770 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme.

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 12 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 12 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum variant de 1 920 à 2 016 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 142 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation de salaire annuelle est de 1,60 % à 3,00 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,00 %;
- l'âge de la retraite est de 50-55 ans; et
- l'estimation de l'utilisation nette de plus du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé est payé au complet au 31 décembre 2014.

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la direction de la municipalité sont admissibles à ces avantages après cinq années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à une demi-semaine de salaire normal pour chaque tranche de cinq années d'emploi continu. Les employés syndiqués de la municipalité deviennent admissibles à ce salaire après 8 années de service à temps plein consecutive. Les employés admissibles ont droit à 280 \$ de salaire normal pour chaque tranche de 8 années d'emploi continu. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année 2022, 116 444 \$ ont été déboursés (119 199 \$ en 2021) en récompenses pour longs états de service.

Régime de retraite à cotisations définies

La municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Le régime de retraite des employés est un régime d'achats d'argent. Les employés contribuent un montant variant de 8 % à 9 % de leur salaire et la Municipalité contribue le même montant. À la retraite, la combinaison des employés et la part de l'employeur, ainsi que l'intérêt gagné, est utilisé pour fournir à l'employé une pension. Les employés peuvent verser des contributions supplémentaires au régime de retraite de la municipalité. Ces contributions sont en excès du 9 % initial du salaire régulier de l'employé et ne sont pas compensées par la municipalité. Le régime de pension du Canada est distinct du régime de retraite de la municipalité. Les employés et la municipalité doivent contribuer au régime de pension du Canada tel que prescrit par la loi. Au cours de l'année 2022, la municipalité a contribué 1 081 623 \$ (1 048 295 \$ en 2021) au régime de retraite.

10. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2022, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission de Services régionaux Chaleur totalisant 2 272 000 \$ au 31 décembre 2022.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission du Centre Aquatique de Bathurst au 31 décembre 2022.

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 1,99 % pour les deux fonds. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 11-0049	75 175 \$	Garantie
D.C. No. 18-0047	65 000	
D.C. No. 19-0083	250 000	
D.C. No. 20-0003	85 000	
D.C. No. 21-0002	670 000	
D.C. No. 21-0049	25 000	
D.C. No. 21-0062	80 000	
D.C. No. 22-0006	525 000	
D.C. No. 22-0058	1 401 600	Financement temporaire
D.C. No. 22-0058	518 000	

3 694 775

VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Capital des services d'eau et d'égout :		
D.C. No. 15-0053	193 000	
D.C. No. 15-0053	386 000	Financement temporaire
D.C. No. 19-0012	60 000	
D.C. No. 21-0002	285 000	
D.C. No. 21-0009	25 000	
D.C. No. 22-0006	1 040 000	
D.C. No. 22-0006	5 291 000	Financement temporaire
D.C. No. 22-0020	40 000	
D.C. No. 22-0064	48 000	
D.C. No. 22-0064	151 610	Financement temporaire

7 519 610

11 214 385 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2022, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

12. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2022	2021
2018 Déficit	(97 984) \$	(195 768) \$
2019 Déficit	(360 888)	(541 332)
2020 Déficit	(285 123)	(380 164)
2021 Surplus	17 864	17 864
2022 Surplus	90 847	-
	(274 396) \$	(1 099 400) \$

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.



VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Véhicules	Machinerie et équipement	Infrastructure		Total 2022	Total 2021
						Routes et rues	Eau et égouts		
Cotif :									
Solde d'ouverture	3 208 031 \$	6 401 041 \$	43 164 853 \$	7 611 255 \$	5 501 694 \$	31 263 139 \$	49 973 351 \$	147 125 364 \$	144 579 452 \$
Ajouts : Additions	-	-	311 772	71 346	608 636	202 404	3 184 965	4 379 123	2 915 654
Moins : Dispositions	-	-	-	(287 181)	-	-	-	(287 181)	(369 742)
Solde de fermeture	3 208 031	6 401 041	43 476 625	7 395 420	6 110 330	31 465 543	53 160 316	151 217 306	147 125 364
Amortissement accumulé :									
Solde d'ouverture	-	2 507 507	22 113 440	4 400 008	1 698 732	13 115 971	7 712 236	51 547 894	46 376 530
Ajouts : Additions	-	322 521	1 776 802	461 920	299 424	1 414 808	735 831	5 011 306	5 171 364
Solde de fermeture	-	2 830 028	23 890 242	4 861 928	1 998 156	14 530 779	8 448 067	56 559 200	51 547 894
Valeur nette des immobilisations corporelles	3 208 031 \$	3 571 013 \$	19 586 383 \$	2 533 492 \$	4 112 174 \$	16 934 764 \$	44 712 249 \$	94 658 106 \$	95 577 470 \$
Composé de :									
Fonds général	3 208 031 \$	3 571 013 \$	19 586 383 \$	2 533 492 \$	4 112 174 \$	16 934 764 \$	- \$	49 945 857 \$	53 314 355 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	44 712 249	44 712 249	42 263 115
	3 208 031 \$	3 571 013 \$	19 586 383 \$	2 533 492 \$	4 112 174 \$	16 934 764 \$	44 712 249 \$	94 658 106 \$	95 577 470 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale				Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2022 Consolidés	2021 Consolidés
REVENUS										
Mandat d'impôts fonciers	5 366 317 \$	6 248 467 \$	4 892 183 \$	263 358 \$	698 819 \$	3 181 271 \$	-	\$	20 650 415	\$ 19 330 957
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	1 079 881	181 128	-	-	29 974	-	-	1 290 983	1 111 089
Vente de services, amendes et autres frais	-	191 385	-	-	793 352	957 257	-	-	1 941 994	1 354 418
Subvention sans condition	873 808	1 164 895	912 044	49 098	130 280	593 081	-	-	3 723 206	3 682 337
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	1 376 452	-	-	1 376 452	1 715 646
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	6 712 831	-	6 712 831	6 531 332
Intérêts	-	-	-	-	-	-	164 152	-	164 152	115 317
Gain sur disposition d'actifs	8 727	-	-	-	-	-	1 723	-	10 450	51 403
	6 248 852	8 684 628	5 985 355	312 456	1 622 451	6 138 035	6 878 706		35 870 483	33 892 499
DÉPENSES										
Salaires et bénéfices	2 421 564	8 143 831	2 531 216	188 675	291 719	2 177 609	2 113 919		17 868 533	16 596 123
Biens et services	3 454 269	1 179 096	2 935 833	211 615	622 135	2 015 176	2 180 620		12 598 744	10 583 910
Amortissement	5 889	174 401	1 968 801	-	148 311	642 572	2 071 332		5 011 306	5 171 364
Intérêts	269 281	-	-	-	-	-	435 429		704 710	776 824
	6 151 003	9 497 328	7 435 850	400 290	1 062 165	4 835 357	6 801 300		36 183 293	33 128 221
Excédent (déficit) pour l'année	97 849 \$	(\$12 700) \$	(1 450 495) \$	(87 834) \$	560 286 \$	1 302 678 \$	77 406 \$		(312 810) \$	764 278 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2022	1 182 430 \$	(2 915 916) \$	2 118 089 \$	(759 597) \$	19 783 \$	29 556 \$	97 \$	12 748 \$	(312 810) \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent (déficit) d'avant dernière année	1 270 925	-	(372 869)	-	-	-	-	-	898 056
Subventions gouvernementales	(49 537)	-	-	-	-	-	-	-	(49 537)
Transferts entre fonds :									
fonds de réserve de capital général	250 000	-	-	-	(250 000)	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement général									
au fonds de réserve de capital	401 494	-	(401 494)	-	-	-	-	-	-
de capital eau et égouts	-	-	(46 500)	-	-	-	46 500	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(2 301 000)	2 501 000	(1 706 379)	1 706 379	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	8 726	-	1 723	-	-	-	-	-	10 449
courus	84 968	-	-	-	-	-	-	-	84 968
Dépense d'amortissement	-	2 939 974	-	2 071 332	-	-	-	-	5 011 306
Montant de financement de la charge à payer des									
Coût de l'eau	(500 000)	-	500 000	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actifs	(8 726)	-	(1 723)	-	-	-	-	-	(10 449)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2022	(843 150)	5 240 974	(2 027 242)	3 777 711	(250 000)	-	46 500	5 944 793	
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2022	339 280 \$	2 325 058 \$	90 847 \$	3 018 114 \$	(230 217) \$	29 556 \$	97 \$	59 248 \$	5 631 983 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2021 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
ACTIFS & PASSIFS					
Encaisse	736 666 \$	187 890 \$	4 684 \$	648 516 \$	1 577 756 \$
À recevoir (payer) du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	-	20 882	-	-	20 882
	736 666 \$	208 772 \$	4 684 \$	648 516 \$	1 598 638 \$
Excédent accumulé	736 666 \$	208 772 \$	4 684 \$	648 516 \$	1 739 954 \$
REVENUS					
Transferts des fonds de fonctionnement et d'eau et d'égouts	-	25 680 \$	-	46 500 \$	72 180 \$
Intérêts	19 783	3 876	97	12 748	36 504
Autres revenus	-	-	-	-	-
	19 783	29 556	97	59 248	108 684
DÉPENSES					
Transferts au fonds de fonctionnement général	250 000	-	-	-	250 000
	250 000	-	-	-	250 000
Excédent pour l'année	(230 217) \$	29 556 \$	97 \$	59 248 \$	(141 316) \$

Détails de l'encaisse	Montant du principal	Taux d'intérêt
Compte courant	736 666 \$	Variable
Compte courant	187 890 \$	Variable
Compte courant	4 684 \$	Variable
Compte courant	648 516 \$	Variable

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller S. Brunet, appuyé par le conseiller J.-F. Leblanc que 17 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller J.-F. Leblanc, appuyé par le conseiller R. Hondas que 6 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par la conseillère P. Anderson, appuyé par le conseiller M. Willett que 10 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller M. Willett, appuyé par la conseillère P. Anderson que 13 500 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.


Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par le conseiller J.-F. Leblanc que 250 000 \$ sera transféré du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par la conseillère P. Anderson, appuyé par le conseiller R. Hondas que 1 200 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général.

Proposé par le conseiller S. Brunet, appuyé par le conseiller D. Knowles que 4 800 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général.

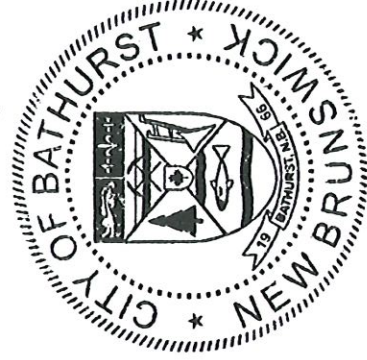
Proposé par la conseillère P. Anderson, appuyé par le conseiller S. Legacy qu'un montant tel que prescrit par l'arrêté de lotissement sera versé au fonds de réserve pour les parcs pour la vente de terrain.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à des réunions du Conseil tenues le 19 avril, le 21 novembre et le 19 décembre 2022.


Wanda St-Laurent Amylynn Parker
Greffière municipale,
Ville de Bathurst

2023/07/12
Date

Sceau municipal



VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	\$ 1 141 553	\$ -
Montants financés dans les années antérieures	-	(1 141 553)	-
	\$ -	\$ -	\$ -

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement		Amortissement Immobilisations	Entités contrôlées	Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts					
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	20 650 413 \$	-	\$	-	\$	-	\$ 20 650 413
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 108 175	-	-	-	-	-	1 108 175
Vente de services, amendes et autres frais	1 160 966	-	-	-	-	-	1 160 966
Subvention sans condition	3 618 747	-	-	-	-	-	3 618 747
Autres transferts gouvernementaux	8 016	-	-	-	-	-	8 016
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	7 445 476	-	-	(500 000)	-	6 945 476
Intérêts	-	70 000	-	-	-	-	70 000
Excédent (déficit) d'avant dernière année	1 270 925	(372 869)	-	-	(898 056)	-	-
	27 817 242	7 142 607	-	-	(1 398 056)	-	33 561 793
DÉPENSES							
Services d'administration générale	5 049 745	-	5 889	-	-	-	5 055 634
Services de protection	9 652 513	-	174 401	-	(500 000)	-	9 326 914
Services de transport	5 449 205	-	1 968 801	-	-	-	7 418 006
Services d'hygiène	382 250	-	-	-	-	-	382 250
Services de développement économique	1 066 567	-	148 311	-	-	-	1 214 878
Services récréatifs et culturels	3 648 155	-	642 572	-	-	-	4 290 727
Frais de service de la dette :							
Remboursement de la dette à long terme	2 305 571	1 712 653	-	-	(4 018 224)	-	-
Intérêts	263 236	427 244	-	-	-	-	690 480
au fonds de capital eau et égouts	-	34 540	-	-	-	(34 540)	-
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	46 500	-	-	-	(46 500)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	4 921 670	2 071 332	-	-	-	6 993 002
	27 817 242	7 142 607	5 011 306	-	(4 518 224)	(81 040)	35 371 891
Excédent (déficit)	-	\$	\$ (5 011 306)	-	\$ 3 120 168	\$ 81 040	\$ (1 810 098)

VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2022 Actuel	2021 Actuel
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Parcs	920 321 \$	928 457 \$	896 307 \$
Entretien des rues	168 860	162 133	161 067
Traçage des lignes de rues	18 994	18 994	18 994
Parcs et terrains de jeux	-	29 974	22 482
Autres	-	151 425	42 237
	1 108 175 \$	1 290 983 \$	1 141 087 \$
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Service de police	42 000 \$	54 457 \$	15 928 \$
Service d'incendie	500	9 965	1 416
Stationnement	65 400	55 716	49 030
Stationnement - autres	5 440	71 247	71 437
Centre civique	600 734	846 096	682 073
Parcs et terrains de jeux	12 452	111 161	16 199
Autres services récréatifs et culturels	100 200	111 162	105 714
Autres locations	32 500	46 051	-
Tourisme	301 740	636 139	412 622
	1 160 966 \$	1 941 994 \$	1 354 419 \$
AUTRES REVENUS DE PROPRES SOURCES			
	- \$	- \$	- \$
FRAIS ET USAGERS - EAU ET ÉGOUTS			
Ventes de services d'eau et d'égouts	6 819 858 \$	6 522 071 \$	6 365 998 \$
Raccordement et services	23 500	39 053	39 861
Frais de devanture pour améliorations locales	97 118	123 596	120 095
Autres revenus	5 000	28 111	5 379
	6 945 476 \$	6 712 831 \$	6 531 333 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2022 Actuel	2021 Actuel
D�PENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION G�N�RALE			
Services l�gislatifs			
Maire	67 305 \$	69 753 \$	60 811 \$
Conseillers	193 460	224 772	185 506
Amortissement	5 889	5 889	16 095
	266 654	300 414	262 412
Administration			
Administrateur	199 066	182 992	139 994
Secr�taire	223 184	247 012	163 402
Relations humaines	552 335	818 074	410 551
Immeuble � bureaux	171 800	171 800	171 800
Avocat	170 015	211 658	157 260
Agent l�gal	203 581	185 602	134 454
	1 519 981	1 817 138	1 177 461
Gestion financi�re			
Administration	293 656	366 547	267 976
Comptabilit�	212 759	212 298	207 938
V�rification externe	20 000	20 544	20 545
Services des achats	134 594	168 586	131 757
	661 009	767 975	628 216
Autres services d'administration g�n�rale			
Relations civiques	5 000	100	5 635
Formation et d�veloppement	22 000	42 544	81 525
Frais d'�valuation	225 700	225 700	211 279
Rabais sur taxe commerciale	59 805	59 805	57 476
D�penses de catastrophes	674 216	772 648	591 173
Assurance responsabilit�	199 600	324 854	166 965
Subventions aux organisations	157 000	108 870	97 786
Divers	64 992	64 992	64 992
	1 408 313	1 599 513	1 276 831
Services financiers - Frais de service de la dette			
Int�r�ts sur emprunt � court terme	24 000	-	18 386
Int�r�ts sur la dette � long terme	263 236	269 281	306 372
Escomptes sur d�bentures	35 117	23 280	30 118
Frais bancaires	50 000	72 336	79 111
Autres	15 000	14 840	29 377
Mauvaises cr�ances	15 000	27 375	3 231
	402 353	407 112	466 595

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2022 Actuel	2021 Actuel
Acquisition d'immobilisations corporelles	855 560	964 762	211 084
Congés de maladie et allocation de retraite	230 000	294 089	253 842
	5 343 870 \$	6 151 003 \$	4 276 441 \$

SERVICES DE PROTECTION

Service de police			
Administration	705 249 \$	769 912 \$	678 208 \$
Prévention	125 799	131 594	59 236
Enquêtes	440 553	451 532	323 752
Identification	128 904	127 732	123 639
Loi sur le contrôle des stupéfiants	370 771	353 672	297 055
Section en uniforme	2 259 022	2 174 586	2 271 868
Circulation	152 094	170 019	213 912
Formation	80 000	177 081	52 258
Véhicules	287 069	352 100	200 167
Détention provisoire	51 000	46 575	44 006
Amortissement	140 744	140 744	174 975
	4 741 205	4 895 547	4 439 076
Protection contre les incendies			
Administration	314 377	244 914	248 354
Brigade de pompier	1 785 080	1 805 723	1 825 151
Formation	6 000	718	77
Poste et bâtiment	103 992	106 160	102 846
Matériel de lutte contre les incendies	146 662	220 362	149 237
Sous-station	489 000	489 000	489 000
Autres	30 000	14 352	11 944
Amortissement	33 657	33 657	37 980
	2 908 768	2 914 886	2 864 589
Mesures d'urgence			
Répartiteur	1 374 779	1 400 405	1 172 509
Dépenses en cas de catastrophe	6 500	-	-
	1 381 279	1 400 405	1 172 509

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2022 Actuel	2021 Actuel
Autres			
Application du règlement	80 136	74 043	63 206
Inspection de bâtiment	91 534	84 736	79 534
Réglementation des animaux	6 500	127 711	123 995
	178 170	286 490	266 735
	9 209 422 \$	9 497 328 \$	8 742 909 \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Service de transport en commun			
Gestion d'administration et d'entretien	727 027 \$	767 923 \$	698 581 \$
Formation et développement	33 000	28 832	2 071
Planification	169 082	238 375	135 663
Entretien d'équipement général	936 274	1 055 212	891 899
Édifices publiques	575 634	575 254	622 041
Inventaire	123 697	207 536	133 273
Amortissement	548 536	548 536	595 682
	3 113 250	3 421 668	3 079 210
Chemins et routes			
Revêtement des routes	702 743	686 338	715 890
Trottoirs	196 243	188 389	18 893
Fossés de drainage	60 000	28 224	61 414
Égouts pluviaux	73 653	93 487	185 466
Entretien d'été	15 598	21 506	23 848
Enlèvement de la neige	1 220 151	978 833	839 444
Amortissement	1 384 848	1 384 848	1 315 200
	3 653 236	3 381 625	3 160 155
Éclairage des rues			
Lumières de rues	320 291	353 432	307 917
Amortissement	15 254	15 254	15 268
	335 545	368 686	323 185
Services relatifs à la circulation			
Enseignes de rues	30 790	28 987	40 007
Marquage des voies de circulation	78 500	85 882	79 304
Signalisation	73 252	69 876	81 552
Signalisation pour chemins de fer	20 000	20 314	16 954
Terrains de stationnement	93 270	38 649	47 778
Amortissement	20 163	20 163	18 095
	222 705	225 222	235 912
	7 418 006 \$	7 435 850 \$	6 846 240 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2022 Actuel	2021 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures m�nag�res	181 050 \$	200 774 \$	190 550 \$
D�potoirs	180 000	178 993	173 293
Enlèvement et destruction des ordures m�nag�res - frais de consommateur	21 200	20 523	33 967
	382 250 \$	400 290 \$	397 810 \$
SERVICES DE D�VELOPPEMENT �CONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	3 000 \$	1 760 \$	1 389 \$
Administration	248 177	252 783	269 880
Entreprise Chaleur	171 857	189 749	206 983
D�veloppement �conomique (location)	185 288	95 630	89 667
Subvention de d�veloppement	250 900	215 639	147 593
Promotion touristique	200 196	132 977	213 545
Embellissement de terrains	-	16 705	26 516
Lumi�res d�coratives	7 149	8 611	7 541
Amortissement	148 311	148 311	150 933
	1 214 878 \$	1 062 165 \$	1 114 047 \$
SERVICES R�CR�ATIFS ET CULTURELS			
R�cr�atifs			
Administration	281 714 \$	272 428 \$	255 381 \$
Piscine	300 000	350 000	350 000
Plage Youghall	75 075	80 981	90 257
Centre civique	2 052 225	2 530 722	2 212 651
Parcs et terrains de jeux	460 731	586 207	485 094
Pointe Daley	110 110	50 643	55 402
Parcs et terrains de jeux	176 700	125 240	134 225
Pavillon sportif	5 880	8 029	4 854
Programmes d'�t�	29 979	48 360	29 492
Programmes d'hiver	32 021	41 472	21 172
Amortissement	642 572	642 572	806 119
	4 167 007	4 736 654	4 444 647
Culturels			
Biblioth�que	86 120	87 495	41 449
Ancien Bureau de poste	12 600	11 208	9 774
	98 720	98 703	51 223
	4 265 727 \$	4 835 357 \$	4 495 870 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2022 Actuel	2021 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Approvisionnement en eau			
Administration	615 731 \$	210 839 \$	536 670 \$
Purification et traitement de l'eau	348 377	415 873	373 522
Service d'approvisionnement en eau	39 419	45 173	43 554
Conduite et distribution	557 604	670 146	446 246
Force motrice et pompage	874 969	1 018 637	961 782
Facturation et perception	155 596	123 677	131 466
Amortissement	1 056 066	1 056 066	1 074 648
	3 647 762	3 540 411	3 567 888
Collection et évacuation des eaux usées			
Administration	421 491	170 572	343 140
Entretien d'équipement	228 432	163 890	151 228
Service de collecte des eaux usées	280 660	28 620	202 591
Station de relèvement	483 466	486 731	496 885
Épuration	782 064	816 819	767 125
Amortissement	1 015 265	1 015 265	966 370
	3 211 378	2 681 897	2 927 339
SERVICES FINANCIERS			
Services d'eau			
Intérêts sur emprunts à court terme	16 800	4 801	14 563
Intérêts sur la dette à long terme	215 625	225 444	250 383
Autres	3 992	3 792	3 892
Congés de maladie et allocation de retraite	16 250	33 602	40 926
Mauvaises créances	15 000	26 091	88 645
	267 667	293 730	398 409
Services d'égout			
Intérêts sur emprunts à court terme	16 800	4 801	15 237
Intérêts sur la dette à long terme	211 619	209 985	220 069
Autres	3 992	3 791	3 893
Congés de maladie et allocation de retraite	14 260	16 440	3 317
Escompte sur débentures	31 767	24 154	30 107
Mauvaises créances	15 000	26 091	88 645
	293 438	285 262	361 268
	7 420 245 \$	6 801 300 \$	7 254 904 \$

21. RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE

À la suite de la réforme de la gouvernance locale dans la province du Nouveau-Brunswick, la ville augmentera en termes de superficie, de population et de prestation de services à compter du 1er janvier 2023. Les montants transférés n'ont pas encore été déterminés, donc rien n'a été enregistré dans cet états financiers.